

MINISTRE DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

COMMUNIQUÉ

Le 11 juillet dernier, il a été enregistré dans les structures sanitaires de la ville de Dolisie, la présence des patients présentant une maladie avec pour symptômes : fièvre à 39° et 40°, céphalées, douleurs abdominales, vomissements et asthénie physique.

Des échantillons analysés localement ont conclu qu'il s'agit d'une **Shigellose dite maladie des mains sales**. Nous sommes en attente de la confirmation par le Laboratoire National de Santé Publique.

La transmission de la maladie se fait par voie féco-orale. Le plus souvent, elle est directe.

L'eau et les aliments souillés par des déjections contenant des bactéries *Shigella*, ainsi que les mouches, peuvent également transmettre la maladie.

Les symptômes se manifestent par une fièvre, des nausées, des vomissements, un ténesme et une diarrhée habituellement sanglante.

Au 13 juillet 2023, 1200 cas ont été notifiés par les formations sanitaires de la ville de Dolisie avec malheureusement 5 décès déplorés, soit un taux de létalité de 0,42%.

Cependant, il en ressort que dans le département de Pointe-Noire, six (6) cas ont été notifiés dont un (1) décès, un (1) cas notifié au Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville et deux (2) cas suspects dans les départements de la Bouenza.

Le Gouvernement de la République présente ses condoléances aux familles endeuillées.

Pour réduire le risque de contracter la maladie, il est important d'observer les mesures suivantes :

- respecter les pratiques générales de salubrité des aliments ;
- se laver les mains régulièrement et correctement au savon ou avec un gel hydro- alcoolique ;
- faire cuire les aliments à une bonne température ;
- laver les fruits et légumes crus avant de les manger ;
- boire de l'eau potable d'une source salubre (traitée ou bouillie) ;
- ne pas préparer de la nourriture pour d'autres personnes si on a des signes suspects de la maladie ;
- observer une bonne hygiène fécale ;
- se rendre immédiatement au centre de santé le plus proche devant toute suspicion.

Le Gouvernement de la République est en train de prendre toutes les dispositions nécessaires pour répondre à cette urgence sanitaire et exhorte la population congolaise à faire recours aux services de santé les plus proches, devant tout cas suspect.

Fait à Brazzaville, le 14 JUL 2023

Le Ministre,



Gilbert MOKOKI